



Mettre à l'honneur la voie vers le mieux-être des Premières nations

Qu'est-ce que le dépistage du cancer?

Le dépistage du cancer est la réalisation d'un test qui peut permettre de détecter un cancer tôt, avant que les symptômes n'apparaissent. Lorsque le cancer est détecté tôt, il est plus facile à traiter. Un dépistage régulier peut vous permettre, ainsi qu'à votre famille et votre communauté, de mener une vie plus saine et heureuse.

Qu'est-ce que le programme ContrôleCancerColorectal?

ContrôleCancerColorectal est un programme de dépistage ontarien qui encourage les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans à se soumettre au test de dépistage du cancer du côlon. Dans le cadre du programme ContrôleCancerColorectal, des lettres sont envoyées aux hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans admissibles au dépistage du cancer du côlon. Ces lettres vous informent sur les méthodes de dépistage.

Il existe différentes méthodes de dépistage du cancer du côlon.

Vous êtes admissible à un dépistage du cancer du côlon si vous appartenez à l'une de ces catégories :

1. Personnes présentant un risque moyen

Une personne présente un risque moyen si elle a entre 50 et 74 ans, et n'a pas de parent au premier degré (parent, frère/sœur ou enfant) ayant reçu le diagnostic de cette maladie. Les personnes présentant un risque moyen devraient se faire dépister à l'aide d'un test immunochimique fécal (TIF) tous les deux ans.

2. Personnes présentant un risque accru

Une personne présente un risque accru si elle a des antécédents familiaux de cancer du côlon, dont au moins un parent au premier degré (parent, frère/sœur ou enfant) ayant eu la maladie. Les personnes présentant un risque accru devraient se faire dépister par coloscopie. Une personne présentant un risque accru devrait commencer le dépistage à 50 ans, ou 10 ans avant l'âge auquel le parent a reçu le diagnostic, selon la première de ces éventualités.

Qu'est-ce qu'un test immunochimique fécal (TIF)?

- Le TIF est un test de dépistage à réaliser à domicile, sans danger et indolore.
- Le TIF consiste en l'analyse des selles de la personne pour y détecter de petites gouttes de sang, qui pourraient être causées par un cancer du côlon ou par des polypes précancéreux (des excroissances qui peuvent devenir cancéreuses avec le temps).
- Votre fournisseur de soins de santé vous expliquera comment réaliser le test.

Que se passe-t-il une fois que j'ai réalisé mon TIF?

- Votre fournisseur de soins de santé et vous recevrez les résultats du test.
- Si vos résultats sont normaux, vous recevrez dans deux ans une lettre de rappel du programme ContrôleCancerColorectal vous indiquant qu'il est temps de vous faire dépister à nouveau.
- Si vos résultats sont anormaux, cela indique qu'il y a du sang dans vos selles. Cela ne signifie pas toujours que vous êtes atteint d'un cancer. Vous devrez vous soumettre à une coloscopie de suivi pour avoir davantage de renseignements.
- Votre fournisseur de soins de santé organisera votre coloscopie.

Qu'est-ce qu'une coloscopie?

- Une coloscopie est un examen qui permet à un médecin d'examiner la paroi de tout votre côlon à l'aide d'un long tube flexible comportant une caméra à son extrémité.
- Pendant la coloscopie, le médecin peut également faire une biopsie (prélèvement de tissus) ou retirer des polypes.



Que se passe-t-il après ma coloscopie?

- Le médecin qui vous a fait la coloscopie vous remettra vos résultats avant votre départ de l'hôpital ou de la clinique. Votre médecin de famille ou infirmier praticien recevra également une copie de vos résultats.
- Si votre coloscopie n'a rien révélé d'anormal, votre fournisseur de soins de santé ou le spécialiste vous indiquera la date de votre prochain dépistage.
- Si votre coloscopie a révélé quelque chose d'anormal, votre fournisseur de soins de santé ou le spécialiste vous expliquera les étapes suivantes, qui peuvent comprendre des tests supplémentaires ou des traitements.

Il est important de discuter avec votre fournisseur de soins de santé pour savoir quel test de dépistage vous convient. Vous pouvez vous faire dépister même si vous n'avez pas de fournisseur de soins de santé! **Téléphonez à Télésanté Ontario au 1-866-828-9213 pour obtenir de plus amples renseignements.** Si vous vivez dans une réserve des Premières nations, vous pouvez communiquer avec votre centre de santé ou le poste de soins infirmiers.

Qu'est-ce que le cancer du côlon? Quels sont ses effets?

Le cancer du côlon est la deuxième cause de décès attribuable au cancer en Ontario. Le cancer du côlon est une forme de cancer se développant dans le côlon et le rectum (également appelé le gros intestin). La plupart des cancers du côlon débutent sous la forme de petites excroissances (polypes).

Si le cancer du côlon est détecté et traité assez tôt, il y a 90 % de chances qu'il puisse être soigné. Nous savons que le nombre d'hommes et de femmes des Premières nations ayant reçu un diagnostic de cancer du côlon a considérablement diminué.

La voie vers le mieux-être

Un mode de vie sain peut permettre de réduire les risques de développer un cancer du côlon, ainsi que bien d'autres maladies. Voici quelques conseils à suivre :

- Maintenir un poids santé
- Être physiquement actif
- Manger sainement
- Ne pas fumer
- Limiter la consommation d'alcool
- Se protéger du soleil
- Se soumettre au dépistage du cancer du côlon à l'aide du TIF

Vous voulez obtenir cette information dans un format accessible?
1-877-280-8538, ATS 1-800-855-0511, info@ontariohealth.ca

SYMPTÔMES ET PROBLÈMES

Le cancer du côlon se développe au fil du temps. La plupart des gens ne savent pas qu'ils sont atteints d'un cancer du côlon, car ils ne présentent aucun symptôme. Veuillez consulter votre fournisseur de soins de santé le plus vite possible si l'un des problèmes suivants survient :



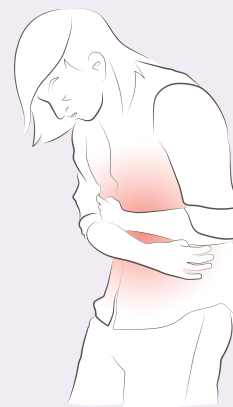
Présence de sang (rouge vif ou très foncé) dans les selles

Diarrhée, constipation ou sensation d'évacuation incomplète nouvelle et persistante

Gêne abdominale nouvelle et persistante

Perte de poids inexplicable

Anémie inexplicable (chute du nombre de globules rouges), causée par une carence en fer



Il est facile de se faire dépister! Discutez avec votre fournisseur de soins de santé pour savoir quel test de dépistage vous convient.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page :
cancercareontario.ca/fr/types-de-cancer/cancer-colorectal/depistage-du-cancer-colorectal